

Les fiches techniques du Conservatoire botanique national DES PYRÉNÉES ET DE MIDI-PYRÉNÉES

CONNAISSANCE

Synthèse des cartographies d'habitats naturels sur les sites Natura 2000 de Midi-Pyrénées

Élément central des états des lieux naturalistes produits dans le cadre de l'élaboration des documents d'objectifs, les cartes des habitats naturels sont aussi une production inédite en terme de connaissance. Pour valoriser cette production collégiale originale, le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées travaille à la synthèse de ces cartes en ce qui concerne les habitats de l'ex-région Midi-Pyrénées. La constitution d'une couche unique d'informations homogénéisées permet d'afficher des indicateurs utiles à la connaissance et à la gestion de ce patrimoine naturel exceptionnel visé par la Directive européenne « Habitats faune flore ».



Cartographier les habitats naturels

Depuis 1999, les sites Natura 2000 du territoire de Midi-Pyrénées ont été dotés de cartes des habitats naturels dans l'état des lieux des documents d'objectifs. La fin de cette phase initiale de la démarche Natura 2000 sur ce territoire a permis de mettre en œuvre une synthèse régionale réalisée par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

Un travail de terrain multipartenarial

Pour chacun des sites Natura 2000 de Midi-Pyrénées, un cartographe a été désigné comme référent (établissements publics, bureaux d'études privés, associations, collectivités, etc.) pour appliquer le cahier des charges régional établi par la DREAL : carte en plein couvrant 100% du site, unité minimum cartographiable de 2500m², mosaïques spatiales et temporelles et restitution au 1/25000^{ème}.

Le rôle de chaque cartographe a été de décrire et nommer chaque type de végétation rencontré (les syntaxons), y rattacher un code spécifique issu du référentiel européen (code Corine Biotope) et établir le statut vis-à-vis de la Directive habitats (code Natura 2000 pour les habitats d'intérêt communautaire).

Une fois identifiés, les types de végétation ont été localisés sur carte et leurs contours délimités à l'aide de données GPS ou d'orthophotos aériennes. Dans les cas où plusieurs végétations se retrouvaient imbriquées, la proportion de chaque type de végétation a pu être renseignée. Les liens entre habitats associés ont également été renseignés afin de pouvoir distinguer les végétations qui ont des liens dynamiques entre elles

de celles qui n'en ont pas. Pour certains secteurs, selon l'importance de la surface à couvrir ou leur difficulté d'accès, le cartographe a pu être amené à faire appel à la photo-interprétation. La façon dont chaque donnée a été recueillie (terrain ou photo) a systématiquement été enregistrée pour garder une trace de la qualité et de la précision de l'information collectée.

Pour l'ensemble des sites cartographiés, le Conservatoire botanique a apporté son appui pour la caractérisation des végétations, leur cartographie ainsi que la validation de la typologie et de la carte finale.



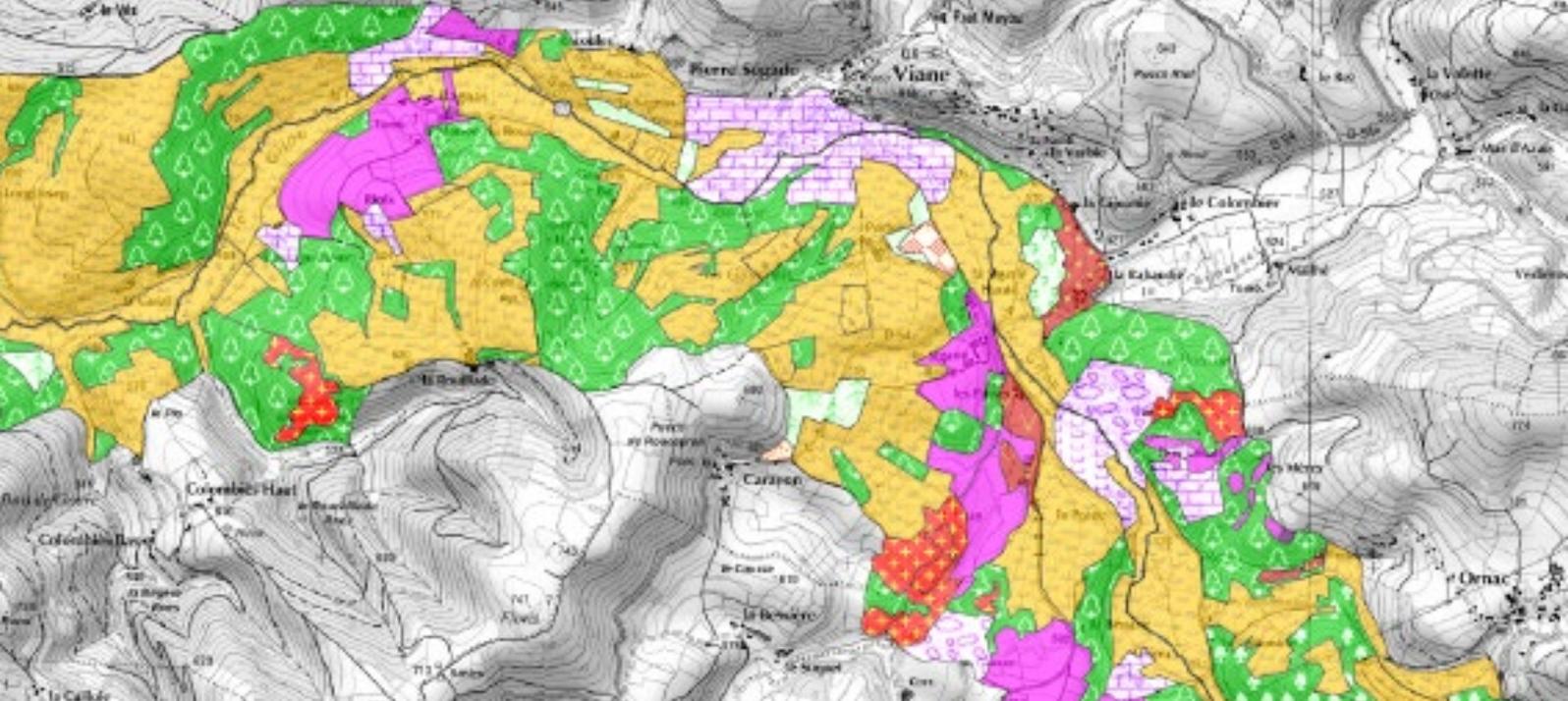
› L'appui du Conservatoire se fait le plus souvent sur le terrain en lien direct avec les acteurs locaux et au plus près des végétations du site.
© François Prud'homme/CBNPMP



Le réseau en Midi-Pyrénées

Il y a au total 116 sites Natura 2000 en Midi-Pyrénées pour un total de 394 000 ha. Avant Natura 2000, l'état de la connaissance des végétations de Midi-Pyrénées ainsi que le nombre de cartes de végétation étaient très faibles... de même que le nombre de phytosociologues.

Natura 2000 a permis d'améliorer considérablement nos connaissances en la matière et de prendre en compte cette facette primordiale de notre patrimoine naturel.



› Carte des habitats naturels de la vallée du Gijou, réalisée par le Conservatoire dans le cadre de l'établissement de cartographies complémentaires.
© Anne-Sophie Rudi-Dencausse/CBNPMP (20/12/14) ; Scan25/IGN

Des cartographies complémentaires

Produire une cartographie complète de l'ensemble des sites Natura 2000 est un projet ambitieux qui ne pouvait s'inscrire que sur le long terme. De nombreux opérateurs ont été sollicités et les cahiers des charges adaptés aux spécificités du terrain.

Découlant de cette diversité d'acteurs et de méthodes, les cartographies produites présentaient une certaine hétérogénéité. Un travail d'uniformisation et de révision des données s'imposait.

Les cartes les plus lacunaires ont pu être révisées en collaboration avec le Conservatoire botanique, soit en totalité (typologie et cartographie) soit de manière partielle (typologie). Plus de 2000 relevés phytosociologiques ont ainsi été produits sur l'ensemble des 12 sites pour lesquels une révision s'avérait nécessaire.

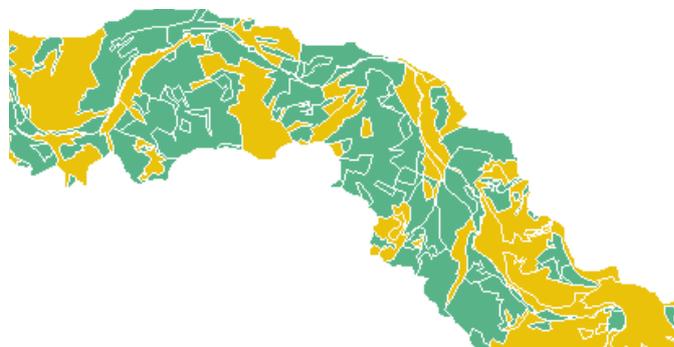
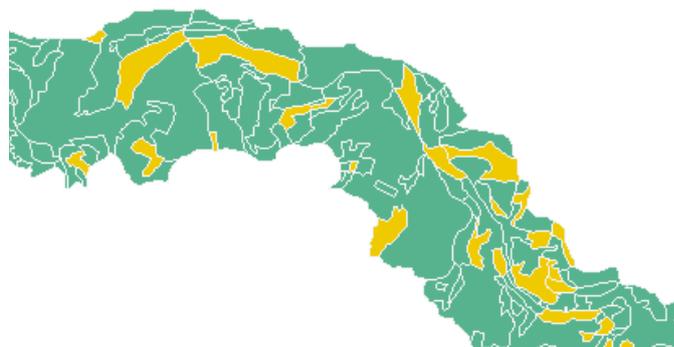
Des outils naturalistes

Les cartes d'habitats naturels sont des outils particulièrement importants au niveau local, notamment lorsqu'il s'agit d'animer les actions de conservation prévues dans le document d'objectifs. Elles peuvent aussi permettre de produire des outils de suivi d'une grande précision.

A titre d'exemple, sur le Gijou (au pied des monts de Lacaune, Tarn), les herbiers de renoncules (Code Natura 2000 : 3260) sont précisément renseignés, localisés, et cartographiés, ce qui permet un suivi temporel de leur évolution.

Le travail de révision effectué permet une meilleure appréhension des enjeux d'un territoire.

Dans le cas du site du Gijou, la cartographie complémentaire a permis de doubler le nombre de types d'habitats renseignés ainsi que le nombre de types d'habitats d'intérêt communautaire.



■ Habitat d'intérêt communautaire
■ Habitat non communautaire

› Évolution de l'état de la connaissance. Carte des habitats d'intérêt communautaire de la vallée du Gijou avant révision (en haut) et après révision (en bas).

© Anne-Sophie Rudi-Dencausse/CBNPMP (13/12/17)

Les pelouses sèches aveyronnaises

Exemple d'une révision

La directive habitats n'est pas toujours simple à interpréter. Le cas des pelouses sèches en Aveyron souligne l'importance de l'approche phytosociologique dans le processus de rattachement à la directive.

Au moment de la désignation des sites Natura 2000, de nombreux territoires aveyronnais ont été intégrés au réseau au titre des « pelouses sèches sur calcaire » qu'ils hébergeaient. Ils furent rattachés au type Natura 2000 **6210 : Pelouses sèches (...) sur calcaire (*Festuco-Brometalia*)**.

Or, si les pelouses aveyronnaises étaient bien des « pelouses sèches sur calcaire », elles ne se rattachaient pas forcément aux « *Festuco-Brometalia* ».

La phytosociologie comme descripteur objectif

Cette précision phytosociologique est importante car elle fournit un descripteur objectif de ce que désigne la directive. En effet les types phytosociologiques correspondent à des végétations clairement identifiées, décrites dans des publications de référence et statistiquement représentatives. Ces types sont donc bien plus précis que le seul intitulé « pelouses sèches sur calcaire ». En contrepartie, ils nécessitent une lecture par des spécialistes des végétations.

C'est ainsi que le Conservatoire a dû mener une expertise pour vérifier que les pelouses sèches des causses

aveyronnais pouvaient être rattachées au type 6210.

Après de nombreuses descriptions de terrain et de comparaisons avec les données bibliographiques, il est apparu que les végétations caussenardes avaient un caractère méditerranéen et montagnard particulier qui justifiait leur rattachement aux *Ononidetalia* et non aux « *Festuco-Brometalia* ».

Les pelouses de l'est aveyronnais se sont avérées trop méditerranéennes pour être rattachées au type 6210 de la directive habitats. Ces pelouses ne sont donc pas d'intérêt communautaire et ne peuvent hélas pas prétendre à des aides de l'Europe pour encourager leur préservation ou leur restauration.



› Pelouses sèches méditerranéennes des *Ononidetalia* de l'Est aveyronnais, causse du Guilhaumard.
© François Prud'homme/CBNPMP

Désigner les habitats d'intérêt communautaire

La notion d'habitat naturel est une notion complexe qui intègre des aspects stationnels (abiotiques), faunistiques, floristiques et fonctionnels. La phytosociologie permet d'intégrer cette complexité à l'échelle des communautés végétales : les plantes ne s'associent pas au hasard mais forment des communautés qui se répètent statistiquement dans des conditions de milieux similaires.

La description des habitats de la directive « Habitats faune flore » repose sur la méthode standardisée phytosociologique. Chacun des sites Natura 2000 a fait l'objet de relevés exhaustifs de sa végétation. Les

types de communautés végétales ainsi décrites ont été baptisées selon une nomenclature internationale, reprise dans le *Prodrome des végétations de France*. A ces dénominations phytosociologiques s'ajoutent, pour chacune, une typologie codée qui sert de référentiel européen (Corine biotope ou Eunis).

A partir de ces informations le manuel d'interprétation de la directive (EUR28) permet d'établir le statut de la communauté vis-à-vis de la directive. Les cahiers d'habitats permettent ensuite de détailler les variabilités de l'habitat et de diffuser des conseils de gestion.

Le Conservatoire botanique joue un rôle d'appui et de validation tout au long de cette chaîne de correspondance, entre réalité de terrain, description objective, attribution de codes et de statuts et compréhension fonctionnelle.

Une carte unique des habitats de Midi-Pyrénées

Depuis 2002, le Conservatoire botanique assure un appui auprès de tous les opérateurs Natura 2000 dans l'établissement de l'état des lieux des sites, dont la cartographie des habitats naturels, assurant un fond commun de production à tous les sites de la région. La complexité de la phytosociologie associée aux subtilités des typologies codées (Corine biotope et Natura 2000) et à la diversité des compétences mobilisées ont cependant induit des différences d'un site à l'autre.

Une synthèse unique et homogène

Au total, ce sont donc 70 sites, 239 000 ha, qui ont été traités au cours de ce travail de synthèse, auxquels il faut ajouter les 12 sites pour lesquels le Conservatoire a pu proposer une cartographie complémentaire. Certains sites, dont les Zones de protection spéciale (ZPS définies au titre de la directive Oiseaux, 16 sites), n'ont toutefois pu être cartographiés. Pas moins de 110 000 enregistrements, pour un total de 70 000 polygones, ont été traités dans le cadre de cette synthèse.

Souvent absentes, ou issues des rattachements approximatifs proposés par Corine biotope, les informations phytosociologiques ont été ajoutées et homogénéisées.

Les rattachements visent maintenant 200 syntaxons différents suivant le référentiel du *Prodrome*

des végétations de France (54 000 attributions effectuées). Toute erreur ou redondance dans les attributions a été corrigée, afin de pouvoir fournir à l'ensemble des animateurs Natura 2000 une base de travail commune, rigoureuse et uniformisée.

L'ensemble de ces travaux a permis de doter le réseau Natura 2000 d'une cartographie synthétique et homogène, avec un descriptif commun, pour l'ensemble du territoire de Midi-Pyrénées.



› Lande sèche à bruyères, type d'habitat d'intérêt communautaire, bien représenté en Midi-Pyrénées (4030).

© François Prud'homme/CBNPMP

70 000
polygones



54 000
attributions

70 sites

110 000
enregistrements

239 000
ha

200
syntaxons

Les usages de la synthèse

Les informations compilées par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, et amendées par les animateurs Natura 2000, sont hébergées par le Conservatoire. Elles constitueront une base de travail actualisée dont l'utilité se décline à différentes échelles :

- Au niveau local, cette synthèse permet aux animateurs Natura 2000 de disposer de cartes révisées d'un point de vue de la typologie et des statuts associés, facilitant leur travail d'animation du territoire, de contractualisation, d'évaluation d'incidences et de gestion conservatoire.
- Elle induit d'ores et déjà un certain nombre de changements de statuts des habitats et des espaces les hébergeant : fondamental pour la contractualisation menée par les animateurs des sites Natura 2000 et pour les études d'incidence qui doivent être réalisées.
- Au niveau régional, elle fournira des indicateurs nécessaires pour une bonne hiérarchisation des actions à mener et un regard sur la représentativité des sites pour chaque habitat.
- Au niveau national, les données synthétiques serviront à l'évaluation de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire que la France doit effectuer tous les 6 ans (2013, 2019, 2025...).
- Les données révisées et homogénéisées serviront dans le cadre de la réactualisation des cahiers d'habitats menée conjointement par le Muséum national d'histoire naturelle et les Conservatoires botaniques nationaux.

Un retour nécessaire des acteurs de terrain

Chaque modification effectuée dans le cadre de la synthèse régionale garde la trace de la donnée originale et de la raison de la modification. Plus de 420 types de commentaires, annotations et remarques ont ainsi été archivés. Tous ces éléments doivent permettre localement aux animateurs d'apprécier les modifications proposées et d'y réagir.

Au total, 52 sites sont concernés par des changements de statuts : 4000 données sont passées du statut d'habitats non communautaires à celui d'intérêt communautaire. 700 ont fait le chemin inverse. Les problèmes rencontrés (et traités !) les plus récurrents concernent des attributions de statuts erronées, l'absence ou les erreurs de rattachement syntaxonomique et l'usage de codes ambigus, inappropriés, et non calés sur les arbitrages régionaux.

Ce travail d'homogénéisation et de révision n'aurait pu être effectué sans la participation des animateurs du réseau Natura 2000.

Depuis 2016, le Conservatoire publie un site internet dédié aux animateurs Natura 2000, sur la gestion des habitats naturels. Les données collectées et obtenues dans le cadre de cette synthèse y sont largement valorisées et mises à disposition de tous.

<http://natura2000.cbnpmp.fr/>



Le site internet du Conservatoire sur Natura 2000 fait le point sur les connaissances et les expériences régionales de gestion des habitats d'intérêt communautaire.

© CBNPMP

Cette fiche technique a été mise en œuvre par François Prud'homme, avec la participation de Gérard Largier, Gilles Corriol, Anne-Sophie Rudi-Dencausse et Alexandre Reteau / Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées dans le cadre de la mise en œuvre de la politique Natura 2000.

Le travail technique de synthèse régionale a été accompli au Conservatoire par François Prud'homme, Françoise Laigneau, Elodie Hamdi et Gilles Corriol.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement de la politique Natura 2000, le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées appuie les services de l'état, les collectivités, les établissements publics, les bureaux d'études et les associations.



Conservatoire botanique national

DES PYRÉNÉES ET DE MIDI-PYRÉNÉES

Vallon de Salut - BP 70315 - 65203 Bagnères-de-Bigorre Cedex
Tél. : 05 62 95 85 30 - contact@cbnpmp.fr

www.cbnpmp.fr